

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

Délibération n° D-2018-414

Accord cadre fourniture de carburant en station et gestion des consommations - Lot 1 tout carburant hors GPL - Territoire de Niort - Approbation du marché subséquent n°4 - Année 2019

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Accord cadre fourniture de carburant en station et gestion des consommations - Lot 1 tout carburant hors GPL - Territoire de Niort - Approbation du marché subséquent n°4 - Année 2019

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de répondre à leurs besoins respectifs, la Ville de Niort, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Niort, et le Syndicat des Eaux du Vivier, ont constitué un groupement de commandes pour l'achat de carburant en station-service.

La Ville de Niort est coordonnateur du groupement.

Le Conseil municipal, par délibération du 23 novembre 2015 a approuvé le marché concernant le lot n°1 de l'accord cadre portant sur la fourniture de carburant (hors GPL) sur le territoire de Niort, attribué à la société SIPLEC basée à IVRY S/ SEINE. Chaque marché subséquent, d'une durée d'un an a été reconduit tacitement depuis le début de l'accord cadre.

L'évolution de la réglementation EURO 6, oblige les constructeurs de véhicules et matériel diesel à prévoir l'adjonction d'Ad Blue dans les moteurs.

Afin d'adapter le marché aux besoins du groupement pour son parc de véhicules et matériels diesel récent, un marché subséquent ajoutant l'Ad Blue aux carburants traditionnels, a été proposé au titulaire de l'accord cadre, la société SIPLEC.

Ce marché subséquent est d'une durée d'un an. Comme l'accord cadre, il ne fixe ni minimum, ni maximum.

Les montants estimatifs, selon les prix des carburants au 05 octobre 2018 se décomposent comme suit :

Ville de Niort	CCAS	SEV
274 400 € TTC	20 500 € TTC	56 500 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché subséquent n°4 – année 2019 - de fourniture de carburants et gestion de consommation – lot n°1 – Tout carburant – hors GPL 6 Territoire de Niort avec SIPLEC SA (Société d'Importation Leclerc) ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE